

DAMGAN : Mais où est passé l'office du tourisme ?

Elle a disparu du diagnostic du territoire (Œuvre de Proscot). Au rayon des disparus le cinéma de Damgan...

Dans le texte cela donne

■ **Les loisirs**

Le territoire bénéficie de nombreux équipements pour les pratiques récréatives de ses habitants et de ses résidents passagers :

- 1 piscine à Nivillac (polarisante au-delà de la CC de Muzillac).
- 2 cinémas : à Muzillac (attirant 7 communes) et la Roche Bernard (attirant qu'une commune).
- 2 centres culturels à Muzillac et la Roche Bernard, 2 salles d'exposition à Ambon et Muzillac.
- 2 offices du tourisme à Muzillac et la Roche Bernard.

On constate que le cabinet connaît bien le territoire...
Les élus de Damgan ont-ils lu son rapport ?